



## **En finir avec l'impunité d'Israël ! Il faut des actes forts pour arrêter les agressions contre les Palestiniens**

Vendredi 7 mai, l'armée israélienne a provoqué et attaqué des milliers de fidèles palestiniens sur l'esplanade des Mosquées à la fin du mois de ramadan.

Des centaines de personnes ont été blessées, dont certaines par balles. La Jordanie, gardienne des lieux saints musulmans à Jérusalem-Est, a dénoncé une « agression sauvage » des forces de sécurité. Cette provocation s'ajoute aux agressions des colons et bandes racistes israéliennes contre les Palestiniens qui durent depuis plusieurs semaines : provocations, insultes, appels au meurtre, expéditions punitives aux cris de « Mort aux Arabes ! ». Ces crimes sont toujours impunis. Le journal israélien « Haaretz » a même parlé d'un climat de « pogroms » fascisants. Les colons juifs se préparent à de nouvelles provocations avec les défilés ce 10 mai dans la Vieille Ville, date anniversaire de la conquête de la partie palestinienne de Jérusalem en 1967 et de son annexion par Israël.

Des quartiers de Jérusalem sont bouclés par l'armée qui laisse les colons agresser les Palestiniens. Dans les quartiers de Cheikh Jarrah et de Silwan, des dizaines de familles palestiniennes sont expulsées ou menacées d'expulsion, leurs maisons sont détruites pour laisser la place à des colons juifs. Des centaines d'autres sont menacées du même sort. Les rassemblements, qui durent depuis plus d'une semaine, pour protester contre ces expulsions sont violemment réprimés. De nombreux Palestiniens sont arrêtés et expulsés. En même temps, le pouvoir israélien poursuit sa politique d'expansion des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens, illégales au regard du droit international. C'est ainsi qu'il a décidé la construction de 540 nouveaux logements dans la colonie de Har'Homa en Cisjordanie occupées.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies se réunit ce 10 mai 2021. Face à cette situation dramatique, la communauté internationale ne peut plus se contenter de déclarations et d'incantations. Israël s'en moque ! Il faut mettre un terme à l'impunité d'Israël. Il faut des actes forts pour le contraindre à respecter le droit international. Il faut prendre d'urgence des sanctions contre les crimes de la puissance occupante et protéger la population palestinienne contre les agressions de l'armée et des colons israéliens.

La France doit exiger de l'Union européenne la suspension des accords d'association avec Israël. Dans l'immédiat, elle peut donner un signal fort en reconnaissant l'État de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Paris le 10 mai 2021